



Certificat

**CONSEILLER À LA PROTECTION DES DONNÉES
EN ENTREPRISE / DATA PROTECTION OFFICER**

go.heig-vd.ch/cpd

www.postformation.ch

Certificat

CONSEILLER À LA PROTECTION DES DONNÉES EN ENTREPRISE / DATA PROTECTION OFFICER

POURQUOI CE CERTIFICAT

La Loi fédérale sur la protection des données (LPD) permet aux entreprises de nommer un Conseiller à la Protection des Données (CPD), en anglais Data Protection Officer (DPO), indépendant et d'en informer le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT). Les entreprises sont alors dispensées de l'obligation de déclarer leurs fichiers au PFPDT.

Ce certificat propose une approche transversale du nouveau métier de CPD / DPO, et fournit les bases indispensables aux participants pour relever le défi

COMPÉTENCES REQUISES ET TÂCHES DU CONSEILLER À LA PROTECTION DES DONNÉES (RECOMMANDATIONS DU PFPDT)

- Connaître et savoir appliquer les grands principes de la LPD
- Etre en mesure de juger si, quand et dans quelle mesure un traitement de données personnelles est susceptible de porter atteinte à la personnalité d'un individu

AVANTAGES POUR UNE ENTREPRISE DE NOMMER UN CPD

- Dispense de l'obligation de déclarer les fichiers au PFPDT
- Instauration en interne d'une culture de protection des données
- Formation et sensibilisation des collaborateurs à la protection des données
- Assurance d'une meilleure conformité légale et de la veille légale
- Mitigation des risques légaux et de réputation

OBJECTIFS

- Bonne compréhension du rôle et des tâches du CPD, conformément aux exigences de la LPD dans les trois matières suivantes:
 - juridique
 - gestion d'entreprise / organisation
 - sécurité de l'information

- Capacité de mener à bien des tâches telles que l'inventaire des fichiers et l'évaluation des risques des traitements des données personnelles du point de vue de la LPD
- Savoir-faire pour conseiller la Direction de l'entreprise et les maîtres de fichiers sur les mesures à mettre en place pour respecter la LPD
- Bonne pratique pour former et informer les collaborateurs aux exigences de la LPD
- Assister et simplifier les tâches des organes de révision

PUBLIC CIBLE

- Maîtres de fichier (MDF)
- Conseillers à la protection des données en entreprise
- Juristes d'entreprise responsables de la protection des données
- Responsables de la sécurité de l'information (RSSI)
- Responsables des ressources humaines
- Responsables de la gestion des risques
- Responsables «compliance»
- Auditeurs de la sécurité de l'information
- Toutes personnes intéressées par l'intégration des normes de la LPD dans l'entreprise

ENSEIGNANTS / INTERVENANTS

- Isabelle Hering, Avocate, Etude Hering, Nyon
- Claude Lachat, CISO / RSSI / CIPD, Ofac, Genève
- Gérald Page, Avocat, Page & Partners, Genève
- Sylvain Pasini, Professeur, HEIG-VD, Yverdon-les-Bains
- Jean-Philippe Walter, Préposé fédéral suppléant à la protection des données et à la transparence, Berne
- Christian Flueckiger, Préposé cantonal à la protection des données et à la transparence, Docteur en droit et Avocat, Jura et Neuchâtel, Les Breuleux

PROGRAMME

Ce certificat d'une durée de 6 jours se déroule en 3 parties:

- **Module 1:**
Introduction 2 jours
- **Module 2:**
Approfondissement 3 jours
- **Examens:**
Préparation aux examens et examens 1 jour

L'inscription comprend les modules 1 et 2, ainsi que les examens.

Une personne ne peut passer les examens que si elle a participé aux modules 1 et 2.

PROGRAMME DU MODULE 1

JOUR 1

Matière juridique

Introduction à la LPD

Principes du traitement des données

Droits et obligations des différents acteurs dans la protection des données, en particulier rôle du CPD

Documents de travail du CPD

Cycle de vie des données

Archivage des données

Voies de droit et sanctions

Intervention du Préposé fédéral suppléant à la protection des données et à la transparence, Berne

Atelier – étude de cas

JOUR 2

Matière gestion d'entreprise / organisation

Organisation de la protection des données pour les personnes privées et les organes fédéraux

Pour les personnes privées, comparaison des 3 modèles, avantages et inconvénients

Relation entre CPD et MDF, relations entre CPD et RSSI

Stratégies d'introduction de la LPD en entreprise

Les nouveaux rôles

Répartition et matrice des responsabilités

Formation, sensibilisation, veille légale

Atelier – étude de cas

Matière gestion d'entreprise / organisation

Historique et aperçu d'attaques informatiques

Introduction à la sécurité de l'information

Aperçu de la sécurité d'un système et du spectre des attaques

Atelier – étude de cas

PROGRAMME DU MODULE 2

JOUR 1

Matière Juridique

Données sensibles

La protection des données dans le monde du travail

Applications spécifiques (vidéosurveillance, géolocalisation, RFID, cloud computing, etc.)

Tâches et responsabilités du CPD

Transfert des données à l'étranger

Droit international

Aspects contractuels

Atelier – étude de cas

Intervention du Préposé cantonal à la protection des données et à la transparence, Jura et Neuchâtel

JOUR 2

Présentation des sujets de mémoire par les étudiants

Matière gestion d'entreprise / organisation

Positions / rôles du CPD et MDF dans l'entreprise

L'indépendance du CPD

Partage des responsabilités entre le juridique et les métiers

Notion de fichiers selon la LPD, l'enregistrement

Classification des données RH / LPD

Gestion du cycle de vie des données et traitements, la problématique de l'archivage

Organisation de la protection des données, approfondissements: le SGPD (Système de gestion de la protection des données), la gestion des risques et des non conformités, les exigences documentaires, la certification selon l'OCPD (Ordonnance sur les certifications en matière de protection des données)

Atelier – étude de cas

Certificat

CONSEILLER À LA PROTECTION DES DONNÉES EN ENTREPRISE / DATA PROTECTION OFFICER

JOUR 3

Matière gestion d'entreprise / organisation

La sous-traitance et la protection des données

Le cloud computing: les différents types de cloud et la protection des données

Matière sécurité de l'information

Cryptographie: principes et applications

Gestion des biens et des menaces, analyse de risques

Aperçu des moyens de protection

Lien avec la protection des données

Au travers de ces chapitres, divers thèmes seront abordés comme l'échange d'informations, la manipulation de supports, le contrôle d'accès et l'authentification, la gestion des mots de passe, la signature électronique, les anti-virus, la messagerie électronique, les pare-feux etc.

Atelier – étude de cas

Explication du mémoire à remettre à un enseignant dans les 30 jours.

EXAMENS

JOUR 1

Ateliers – étude de cas, questions/réponses, préparation aux examens, examens

LIEU ET DATES

HEIG-VD

Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud
Yverdon-les-Bains

Module 1: Mardi 27 au mercredi 28 janvier 2015

Module 2: Lundi 9 au mercredi 11 mars 2015

Examens: Mardi 17 mars 2015

COÛTS DE PARTICIPATION

Modules 1 et 2, et examens

CHF 4'150.–

Ce montant comprend la documentation (PDF), les collations pendant les pauses, ainsi que les repas de midi

Chaque participant doit disposer d'un ordinateur portable ou tablette sur lequel il pourra télécharger avant chaque séance les présentations et les documents importants en format PDF

INSCRIPTION

En ligne: go.heig-vd.ch/cpd, au plus tard le 20 janvier 2015

Pour des raisons pratiques et de disponibilité, le nombre de participants est limité à 25 personnes

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Pour tous renseignements contacter
Monsieur Jean Bloch, au +41 (0) 79 607 65 05
ou via messagerie: info@aud-it.ch

ATTESTATION OBTENUE

Délivrance par la HEIG-VD d'un certificat de participation (2 ECTS) remis à chaque participant qui aura rempli les conditions requises: participation aux modules 1 et 2, réussir l'examen final et acceptation d'un mémoire par un enseignant

Inscription sur go.heig-vd.ch/cpd



HAUTE ÉCOLE
D'INGÉNIERIE ET DE GESTION
DU CANTON DE VAUD
www.heig-vd.ch

formation continue 
www.postformation.ch

